



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6080191

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 19/05/2026 17H02 C:000032 I:32415
V/REF : 1064236
V/Email reçu le Mardi 19/05/2026 à 17H02

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 6744
IMMEUBLE : LE CLOS DES URSULES
RUE DES CASERNES
01000 BOURG EN BRESSE

Feillens, le 12 Aout 2026

Référence Marché: M_230717001-1

LOCALISATION : 3 RUE DES CASERNES - BOURG EN BRESSE - MR REGBI 0773204332 - ETG 3 -
LOGT 9031
MR BROCHU 0678715505 (SINISTRÉ)
M/MME BANCEL 0612880611 (SINISTRÉ)

MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE DE FUITE
PL00001 - PL00004

Donneur d'ordre : Mme I. FREDT-LANCIOLI

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

=====

LE 5 JUIN 2026 A 08H30
RECHERCHE DE FUITE VISUELLE DANS LE LOGEMENT DE MR REBY
PAS DE FUITE CONSTATEE
PREVOIR DE PASSER CHEZ MR BROCHU ET MR ET MME BANCEL POUR DETERMINE D'OU
PROVIENT LA FUITE

LE 11 JUIN 2026 A 16H15
RECHERCHE DE FUITE DANS LES LOGEMENT DE MR BROCHU ET M/MME BANCEL
LA FUITE SERAIT AU NIVEAU DE LA SALLE DE BAIN DE MR REGBI

LE 16 JUILLET 2026 A 08H45
CONTRÔLE DU LOGEMENT 9031 SITUÉ AU-DESSUS DU LOGEMENT SINISTRÉ
L'INFILTRATION D'EAU S'EST PRODUITE IL Y A ENVIRON UN MOIS ET DEMI.
DEPUIS, AUCUNE NOUVELLE FUITE N'A ÉTÉ CONSTATÉE ET LES ZONES IMPACTÉES
SONT DÉSORMAIS SECHES.

LORS DE LA VISITE DU LOGEMENT 9031, LES ÉQUIPEMENTS SUIVANTS ONT ÉTÉ
OBSERVÉS DANS LA SALLE DE BAINS :
UN BAC A DOUCHE ÉQUIPÉ D'UN RIDEAU ;
UN CUMULUS RACCORDÉ A UNE ÉVACUATION EN PVC DN 32

SUSPICION D'UN DÉBORDEMENT ACCIDENTEL DU BAC A DOUCHE ;
UN ÉCOULEMENT PROVENANT DU GROUPE DE SÉCURITÉ DU CUMULUS OU UN
REFOULEMENT SUR LE RÉSEAU D'ÉVACUATION.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6080191

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

OBSERVATIONS : SI PRÉSENCE DE NOUVELLE INFILTRATION, PRÉVOIR NOUVELLE INTERVENTION.

GI D. INSTRUCTION ENVOYÉ LE 03/06/26 A 10H29
ISABELLE.FREDET-LANCIOLI@SEMCODA.COM

POUVEZ-VOUS M'INDIQUER QUI SINISTRE QUI CAR J'AI LES NOMS DES LOCATAIRES
MAIS AUCUNE INDICATION ?

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	46,80	46,80
1,00	PL00001-Forfait déplacement	2	46,80	46,80
1,00	PL00004-H(s) recherche de fuite	2	41,60	41,60
1,00	PL00001-Forfait déplacement	3	48,42	48,42
1,00	PL00004-H(s) recherche de fuite	3	43,04	43,04
TOTAL H.T.				226,66
T.V.A. a 10,00%				22,66
TOTAL T.T.C.En EURO				249,32

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENES

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6080191

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 1064236 du 19/05/2026

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

MR REGBI Layachi

3 RUE DES CASERNES

01000 BOURG EN BRESSE

Référence de la Demande

N°: 906 347 du 19/05/2026

THCPLOPP Tvx hors contra Plomberie Partie privat. 1

01-EE-2224-ENT-61513100

Téléphone : 07.73.20.43.32

06744-00001-00009-00031 H / Type 1BIS / 03

Etage : 03

Date entrée: 14/02/2023

Délai

Date limite exécution : 03/06/2026

Prestation à réaliser	Qté
PL00001 Forfait de déplacement	1,00
PL00004 Recherche de Fuite (Taux Horaire) COORDONNES MR BROCHU Theophile 06-78-71-55-05 MME BANCEL Marie-Hélène 06-12-88-06-11 MR BANCEL Yves	1,00

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par FRADET LANCIOLI Isabelle le 19/05/2026

**Le Responsable
Nom et Signature**

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **3 RUE DES CASERNES 01000 BOURG EN BRESSE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **19/05/2026**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1064236